

RÉDACTEUR : Catherine Roussy

SERVICE : SICD

DATE : 30 novembre 2021

OBJET : Actualisation des tarifs de l'URFIST Occitanie..

Le contexte sanitaire a été un accélérateur dans la mise en œuvre de formation en distanciel. Et l'URFIST Occitanie propose de valider le principe de la gratuité pour ces stages en distanciel.

Deux raisons expliquent ce choix :

- L'utilisation des licences zoom et l'absence de frais de mission des formateurs réduisent le coût de mise en œuvre de ces stages.
- Ces formations sont souvent proposées dans un cadre national voire international et la gestion de la facturation entrainerait un surcroît de travail qui ne compenserait pas les recettes

La majorité des inscrits aux stages URFIST dans le cadre national sont des personnels d'établissements d'enseignement ou de recherche ou des doctorants pour lesquels ces stages sont gratuits (compensés par une dotation du MESRI).

Le Conseil d'administration est sollicité pour approuver le principe de la gratuité pour la participation aux stages en distanciel de l'URFIST Occitanie

*_*_*_*_*_*